



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le 02/10/2026

ID : 070-247000755-20260928-D2026_103-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 28 septembre 2026

ZAC Les 7 Chevaux : dénomination de la rue

DÉLIBÉRATION

N° 2026-103

En exercice : 37
Titulaires présents : 31
Suppléants présents : 2
Pouvoirs : 3
Absents : 4
Nombre de votants : 36

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil se sont réunis, à la salle polyvalente de Saint-Bresson 70280 sur convocation adressée par le Président le 22 septembre dernier.

Le Conseil Communautaire nomme Claudette Faivre-Bazin secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine BAVARD	P		Hassan EL BOUCHEHATI	P		Éric PETITJEAN	P	
Jérôme BERNARD	A		Sophie EL OMRI	P		Sébastien RICHARDOT	SUPP	Thierry MANCASSOLA
Joël BRICE	P		Cédric FAIVRE	P		Catherine SALFRANC	P	
Frédéric BURGHARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Alain SCHELLE	P	
Michel CALLOCH	P		Marie-Christine FRICHET	P		Yves SIMONIN	P	
Christian CHAMAGNE	P		Sylvie GAVOILLE	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Roland CHAMAGNE	P		Philippe GÉRARD	P		Justine TACLET	P	
Jean-Luc DAVAL	P		Bernard GIRE	P		Daniel TONNA	SUPP	Claude GALMICHE
Marie-Hélène DAVAL	P		Loïc LABORIE	P		Guillaume VILLEQUEZ	P	
Jacques DESHAYES	P		Christophe LEJEUNE	P		Anne-Lise VINCENT	POUV	Martine BAVARD
Véronique DEVOILLE	POUV	Frédéric BURGHARD	Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Emilien MONNEY	P				
Dominique DUCHANOIS	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN			

* P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par

Exposé

La collectivité a procédé en 2026 à la réalisation de travaux de voirie sur la zone des Sept Chevaux favorisant l'installation de plusieurs entreprises de part et d'autre de la nouvelle voirie. S'agissant d'une voie créée dans une zone d'activités par la Communauté de communes du Pays de Luxeuil, la dénomination de la nouvelle voie relève de cette dernière.



Afin de marquer la vocation économique de cette voie, il est proposé de faire référence à l'histoire industrielle luxovienne et notamment celle des fonderies dont le développement a été facilité par des mines à quelques kilomètres fournissant du minerai, d'abondantes forêts pourvoyant du bois comme combustible et la force de l'eau du Morbief. La fabrication de pièces pour les filatures et de turbines pour les usines ont fourni en outre d'importants débouchés.

Les frères Célestin et Hyppolyte GOULUT ont ainsi créé la première grande fonderie luxovienne en 1838 rue Henri Guy avant de la déplacer rue des Canes en 1856. Elle est devenue plus tard la Société Goulut-Borne et a diversifié ses activités dans la fabrication de turbines hydrauliques et d'appareillages électriques.

Si la Société Goulut-Borne a depuis fermé ses portes, l'activité de la fonte se poursuit encore aujourd'hui à Luxeuil-les-Bains, à Saint-Sauveur et à Froideconche perpétuant cette tradition.

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (2 absentions Eric Petitjean portant le pouvoir de Nicolas Nurdin), le Conseil Communautaire

- Décide de dénommer la voie située parcelle B 569 « Impasse des Frères Goulut » ;
- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents administratifs nécessaires à l'exécution de la décision.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES